

METROPOLIS PLAN D'ACTION

2018—2020

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE	3
2. VISION ET MISSION	5
Des métropoles pour et par leurs citoyens.....	5
Développer une plate-forme de bonne gouvernance métropolitaine engagée.....	6
Se concentrer sur une série de thématiques directrices	8
3. OBJECTIFS STRATEGIQUES ET LIGNES DIRECTRICES	10
Ligne directrice 1 : Mener une diplomatie urbaine et un plaidoyer efficace autour des enjeux et des principes métropolitains.....	10
Ligne directrice 2 : Contribuer au renforcement des capacités des villes à mettre en œuvre une bonne gouvernance métropolitaine, et cela à travers, entre autres, la conception et l'utilisation d'un ensemble d'outils urbains intégrés et approuvés.....	12
Ligne directrice 3 : Développer une culture interne de gouvernance forte, consultative et durable.....	14
4. REFERENCES	16
5. ANNEXES	17
Annexe 1. Principes pour des villes meilleures.....	17
Annexe 2. Capacités pour des villes meilleures	21
Annexe 3. Domaines de la vie sociale	22

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Nous sommes :

Le réseau mondial des grandes villes et aires métropolitaines. Nous servons de carrefour et de plate-forme permettant aux métropoles de s'unir pour partager leurs expériences et se mobiliser autour d'un large éventail d'enjeux locaux et mondiaux. Nous sommes de plus le lieu de convergence de l'expérience mondiale et de l'expertise mondiale en matière de gouvernance métropolitaine.

Les défis de la vie urbaine s'intensifient. Dans un contexte où plus de 40 % du total de la population urbaine vit de nos jours dans de vastes zones métropolitaines et où plus de 600 millions de nouveaux habitants métropolitains sont prévus pour 2030, les grandes villes doivent relever un ensemble toujours plus vaste de défis. Certaines questions telles que, notamment, la dégradation écologique, les clivages entre les riches et les pauvres, la pression de l'infrastructure, les inégalités de genre et la diversité grandissante, représentent des défis pour la qualité de vie des citoyens. Des forces puissantes, telles que le changement climatique en cours, la circulation grandissante des personnes, les fluctuations des tensions politiques ainsi que la fragilité économique croissante, touchent les villes de différentes façons. Ces tendances rendront probablement les villes plus vulnérables tout au long du XXI^e siècle.

Metropolis, l'association Mondiale des Grandes Métropoles, se positionne dans le contexte actuel en tant que réseau mondial des zones métropolitaines, en aidant les grandes villes et leur périphérie à faire face aux enjeux des mutations urbaines. Elle naît de la solide conviction que la coopération internationale, le dialogue et le partage des connaissances sont des éléments-clés dans le développement des zones métropolitaines.

Metropolis est née il y a une trentaine d'années dans le but de construire et resserrer les liens entre les dirigeants politiques locaux, les décideurs politiques et les professionnels à travers le monde. À l'origine de ce réseau se trouve la création d'un espace au sein duquel les représentants des élus locaux ainsi que les gestionnaires des villes peuvent partager leurs expériences et connaissances des enjeux importants pour leurs villes et pour améliorer la qualité de vie de leurs habitants, tout en obtenant les conseils d'experts et en accédant à des visions alternatives sur les problèmes métropolitains. Grâce à la mise en place de ce solide réseau, Metropolis est devenue la principale voix des grandes villes et des zones métropolitaines. Elle réunit donc les ressources et les qualités pour défendre les intérêts des métropoles sur la scène internationale.

D'une part, le contexte politique international a été sujet à des transformations et, par conséquent, un nouveau programme mondial pour le développement des villes a commencé à être mis en œuvre. Les Objectifs de développement durable sont entrés en vigueur en janvier 2016 et le Nouveau Programme pour les villes a été adopté au cours de la Conférence Habitat III en octobre 2016. D'autre part, les questions urbaines sont plus présentes dans le programme mondial aujourd'hui qu'il y a vingt ans,

avec des associations de villes impliquées dans les débats consultatifs avec les organes des Nations Unies. Enfin, on a pu constater une prolifération des réseaux de villes à travers le monde, liés pour la plupart à des revendications concrètes telles que le changement climatique, les villes intelligentes ou la durabilité. Dès lors, Metropolis est appelé à interagir avec différents acteurs au sein d'un nouvel écosystème d'organisations, tout en s'assurant que l'association conserve son identité et ses valeurs fondamentales. Il s'agit d'un défi pour l'importance et la reconnaissance internationale de Metropolis.

Dans cet environnement en mutation, Metropolis présente des atouts importants. Elle peut faire valoir, à juste titre, qu'elle est depuis longtemps la voix des plus grandes villes et zones métropolitaines. Elle dispose d'une représentation internationale équilibrée de membres du comité à travers le monde, et elle est parvenue à tisser des liens étroits entre les décideurs politiques et les professionnels de villes de toutes les régions du monde. Elle compte sur des dirigeants politiques reconnus et engagés. L'association est forte d'une longue histoire, ses membres sont unis par des liens solides et elle gère une grande somme de connaissance sur diverses questions relatives aux villes.

Les enjeux mondiaux changent sans cesse et les préoccupations des métropoles varient avec le temps ; c'est pourquoi, en 2016, l'association a commencé un processus de réorientation stratégique qui a culminé avec la définition et l'approbation du Plan d'action 2018-2020 par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale à Montréal, entre le 19 et le 22 juin 2017. Ce processus de réflexion stratégique redéfinit la vision, la mission, les objectifs-clés et les lignes stratégiques de Metropolis, en mentionnant explicitement les fondements de la conception des lignes directrices et des actions.

Ce processus coïncide avec le Plan d'action actuel de Metropolis qui prend fin en 2017, mais il est important pour un certain nombre de raisons supplémentaires. Au niveau interne, Metropolis a connu d'importants remaniements depuis 2015. Les titulaires des postes de Président et de Secrétaire général ont tous deux changé. Cette situation, ainsi que les nouveaux défis et changements à un niveau global que nous avons signalé plus haut et la perspective du XII^e Congrès mondial de Metropolis en juin 2017, implique l'introduction de nouveautés concernant les directives stratégiques de l'association et son fonctionnement général.

Dans ce contexte, certains membres de Metropolis et d'autres acteurs concernés se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'année 2016 afin de contribuer au nouveau processus d'orientation stratégique de l'association. En février, lors de la réunion des secrétaires régionaux qui s'est tenue à Barcelone, la nécessité d'entreprendre un tel processus de réflexion a été réaffirmée. Il a été convenu que la gouvernance métropolitaine devait continuer à être la principale préoccupation de l'association. En mars, le Conseil d'administration s'est retrouvé à Mexico pour discuter de la manière de réorienter l'association et réfléchir à sa situation générale. En juin, l'équipe du Secrétariat général a animé un atelier sur les questions stratégiques et les dynamiques et l'organisation internes de Metropolis. Suite à cela, une réunion d'orientation stratégique s'est tenue à Barcelone en juillet, à laquelle ont participé des membres significatifs et des partenaires de l'association. En parallèle, et au même endroit, Metropolis Femmes se réunissait pour discuter du plan de travail du réseau pour 2016-2017, et animait un atelier sur les zones métropolitaines, la mobilité et la durabilité dans une perspective de genre – des sujets d'une importance cruciale dans la gestion métropolitaine. En octobre, le Conseil d'administration s'est réuni une nouvelle fois à Bogota afin de débattre des questions stratégiques centrales pour Metropolis et d'approuver les orientations stratégiques pour les années à venir, lesquelles serviront de base au Plan d'action 2018-2020 de Metropolis. Plus récemment, la réunion des secrétaires généraux qui s'est tenue à Barcelone en février 2017 a permis un échange de vues et apporté de nouvelles contributions à l'élaboration du Plan d'action, conçu comme une synthèse de l'ensemble du travail de l'association, et non pas exclusivement du Secrétariat général.

Ces rencontres, outre les conversations maintenues entre les principaux dirigeants de l'association, ont servi à donner forme aux contenus du présent document. Le document détermine les lignes directrices, aussi bien stratégiques qu'opérationnelles, de Metropolis pour les trois années à venir.

2. VISION ET MISSION

Les métropoles font face à des défis urgents qui doivent être abordés de manière systématique et collaborative. Les mutations économiques, politiques, culturelles et écologiques qui sont à l'œuvre à travers le monde touchent les zones urbaines partout sur la planète. Même si chaque ville est soumise à des pressions différentes, nous assistons à une mondialisation de la condition urbaine. Pour relever ces défis et promouvoir un développement durable des villes, Metropolis aspire à placer les principes positifs de *gouvernance métropolitaine et de gouvernance avec une approche métropolitaine* au cœur de ses revendications, de sa Charte de principes, du développement de compétences et de la conception d'outils.

2.1. Des métropoles pour et par leurs citoyens

Notre vision :

« Des métropoles pour et par leurs citoyens » où une **gouvernance métropolitaine participative et efficace appuie le développement économique, la durabilité, la cohésion sociale, l'égalité des sexes et la qualité de vie.**

À cet effet, Metropolis plaide pour une gouvernance métropolitaine engagée qui tient compte de la vie sociale dans toute sa complexité et vise à améliorer la qualité de vie de tous.

La gouvernance métropolitaine engagée peut être définie comme une bonne gouvernance qui s'engage positivement à la fois envers les personnes et la planète :

- L'engagement positif envers les habitants des villes est crucial. La gouvernance métropolitaine engagée permet une participation politique continue et significative, pousse les habitants à agir ensemble sur leur ville, favorise l'égalité des sexes et renforce la cohésion sociale. À un niveau de base, la bonne gouvernance métropolitaine permet de réunir les conditions pour qu'une ville soit conçue pour et par les citoyens de cette ville, en les impliquant au-delà des préoccupations immédiates afin de prendre en compte les visiteurs, les étrangers dans le besoin et les générations futures.
- L'engagement positif envers l'écologie de la planète commence en comprenant que la localité et l'arrière-pays sont les territoires sur lesquels une ville est construite. La gouvernance métropolitaine engagée est en lien direct avec les questions écologiques essentielles. Elle vise une relation profonde et intégrée avec l'environnement, notamment avec les territoires se trouvant au-delà des limites municipales de la ville et la zone périurbaine attenante, en prenant soin des limites écologiques de la région et en travaillant dans la limite de ses capacités. C'est une partie de la définition d'une métropole qui inclut l'arrière-pays.

- Une gouvernance métropolitaine engagée et globale désigne un nouveau type de gouvernance fondée sur des processus de démocratie délibérative, de transparence et sur la base d'éléments concrets, et cela à tous les niveaux du gouvernement. Elle rassemble engagement communautaire global, connaissances approfondies, débat et participation publics prolongés, qui s'appliquent à tous les aspects fondamentaux de la gouvernance. Son objectif est de faire progresser le développement humain. La planification visionnaire et l'engagement de tous les acteurs clés dans le processus de prise de décision sont nécessaires, de même que la consolidation des capacités des gouvernements locaux à recueillir, analyser, évaluer et utiliser des données locales

La bonne gouvernance métropolitaine engagée débouche sur la création de villes bienveillantes et durables. Ce sont des villes qui, par le biais de la durabilité, de la co-crédation et d'une gestion inclusive, placent le citoyen et ses besoins au centre des politiques, tout en tenant compte de la complexité de la vie sociale, au niveau écologique, économique, politique et culturel. L'inclusion structurelle de groupes vulnérables dans toutes les dimensions de la vie publique est un test pour une ville bienveillante et durable. Seules des politiques ciblant la pauvreté, les inégalités de genre, les carences en éducation et les fossés en matière de santé, peuvent promouvoir de manière satisfaisante ce « Droit à la ville » généralisé, mais cela dépend également de l'accès de l'ensemble des citoyens à un dialogue public simplifié. En ciblant spécifiquement les femmes et les collectifs tendant à être davantage exclus du débat public (par exemple, les jeunes et les personnes âgées, les migrants, les personnes à mobilité réduite), les métropoles deviendront plus inclusives et ouvertes à différentes perspectives dans la production en commun de politiques publiques.

Metropolis œuvre à la création en commun de villes bienveillantes et durables qui se caractérisent par une gouvernance métropolitaine engagée qui travaille à l'amélioration de la qualité de vie pour tous. Metropolis promeut cette vision en menant une diplomatie urbaine, en prônant des principes urbains, en développant des capacités urbaines et en concevant des outils urbains utiles aux membres.

2.2. Développer une plate-forme de bonne gouvernance métropolitaine engagée

Notre mission :

Rassembler les dirigeants politiques, décideurs et autres acteurs du monde entier pour promouvoir les intérêts des métropoles et leur permettre de faire face aux enjeux locaux et mondiaux.

La gouvernance métropolitaine engagée est essentielle pour faire face à l'ampleur des défis urbains contemporains.

Ainsi, Metropolis atteindra ses objectifs par le biais d'une série de mesures permettant de co-crédier des villes bienveillantes et durables qui se caractériseront par une gouvernance métropolitaine engagée.

- a. Conduire une diplomatie urbaine fondée sur des principes qui ont été convenus.**
- b. Développer les capacités urbaines fondées sur une plate-forme de savoirs où trouver outils et ressources.**

a. Diplomatie urbaine

Les zones métropolitaines sont situées dans un contexte mondial complexe fait de différentes structures et modèles métropolitains, ainsi que de différents types de gouvernance à niveaux multiples, de l'échelle du voisinage à celle des autorités provinciales et de l'État. Pour renforcer la démocratie et, dans le même temps, fonctionner de manière satisfaisante à l'ère de la mondialisation, les villes ont besoin d'établir des relations verticales et horizontales avec différents acteurs. Au cours de la dernière décennie, de la main de ONU-Habitat, CGLU, et ICLEI, entre autres acteurs, les questions urbaines ont pris de plus en plus d'importance sur la scène internationale. Metropolis a le potentiel pour être un acteur de premier plan dans cet espace urbain mondial. À travers l'engagement stratégique, et du fait de sa vaste cause, elle a le potentiel d'agir avec et pour les villes, en allant plus loin que la plupart des organisations internationales dont la tendance est de se centrer sur une question unique.

La gouvernance, tant au niveau local que mondial, et le développement des politiques sont des constantes pour les villes. Il faut trouver des solutions créatives pour que les citoyens se sentent complètement partie prenante de la ville dans laquelle ils vivent, travaillent et mènent leur vie quotidienne en se basant sur les Principes pour des villes meilleures (voir les annexes 1 et 2).

b. Développement des capacités urbaines

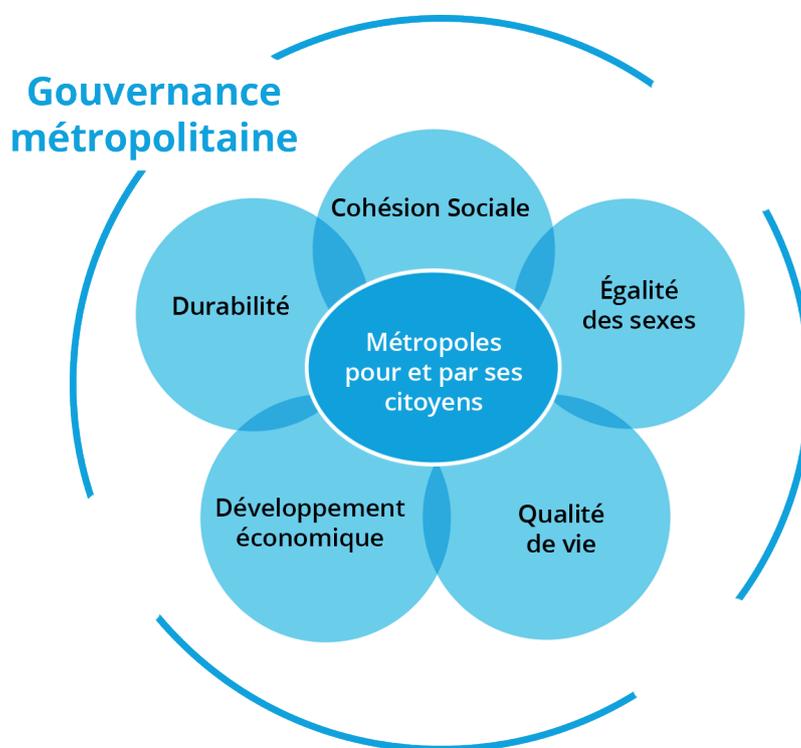
Le développement des capacités est bien plus qu'une formation technique destinée aux administrateurs des villes (même si elle a également son importance). Les capacités humaines sont tous les éléments qui permettent d'améliorer la qualité de vie. Elles vont de la vitalité, la capacité à jouir pleinement de la vie, à la dimension relationnelle, c'est-à-dire la capacité à nouer des liens avec les autres et avec la nature de façon significative, en passant par la productivité, c'est-à-dire la capacité à reproduire les conditions de l'existence, et enfin la durabilité, c'est-à-dire la capacité de créer les conditions propices à une vitalité, une dimension relationnelle et une productivité durable. Metropolis a le potentiel pour travailler sur cette grande diversité de capacités et soutient fermement le développement des capacités urbaines à travers la formation, les processus d'évaluation par les pairs, le dialogue et la mise à disposition d'outils urbains éprouvés.

En ce sens, les outils doivent être conçus et mis en œuvre dans une optique sexospécifique et intégrés à un ensemble d'outils permettant de surveiller et évaluer les différentes dimensions de la qualité de vie tout en fournissant une orientation pratique, y compris concernant la gestion de projets. Ces outils doivent renforcer la position des populations locales en tant que citoyennes, et pas seulement en tant que consommatrices ou clientes. Metropolis a déjà mis au point une série d'outils qui seront à même, une fois peaufinés et utilisés de manière systématique, de guider la pratique urbaine de façon exemplaire. À travers ces outils, Metropolis peut potentiellement devenir un acteur majeur de l'espace de gouvernance urbaine.

Les capacités sont également liées à d'autres conditions favorables, notamment la garantie de ressources et les mandats de négociations.

2.3. Se concentrer sur une série de thématiques directrices

À l'intérieur de cette vision globale fondée sur la mise en place d'une plate-forme de gouvernance métropolitaine engagée, Metropolis se concentrera sur quatre thématiques et une cinquième englobant les autres. Qu'on les prenne séparément ou dans leur ensemble, ces thématiques constituent les priorités actuelles absolues pour l'organisation. Les Objectifs de développement durable et le Nouveau programme pour les villes s'appuieront sur la politique et la pratique liées à ces thématiques. Les cinq thématiques sont transversales et touchent les différents domaines de la vie sociale : l'écologie, l'économie, la politique et la culture (voir l'annexe 3).



Durabilité

La durabilité est habituellement définie en termes de capacité à porter, endurer ou avoir un avenir. C'est ce qu'on appelle la durabilité de base. Réduire la pollution. Atténuer les « excès » de développement. Respecter la loi et maintenir l'ordre public. En revanche, dans le cas de la durabilité vibrante, il faut définir les modalités et les conditions de ce qui est effectivement bon (de là nos « Principes pour des villes meilleures »). Cela implique de mettre en œuvre de pratiques qui permettent que ces conditions soient réunies durablement à l'avenir (de là notre insistance sur la bonne gouvernance métropolitaine). Par exemple, il est crucial de développer de nouveaux modèles de production et de consommation, des modèles qui pourraient servir de guide pour une transition des zones métropolitaines vers plus de durabilité et de résilience. Dans ce processus, il est indispensable de repenser l'orientation de la durabilité, qui est considérée comme fondamentalement écologique. Il est également important de penser en termes de durabilité dans d'autres domaines – durabilité économique, politique et culturelle – dans une optique sexospécifique.

Cohésion sociale

La cohésion sociale décrit la condition importante et le processus consistant à « rassembler » les gens par le biais du dialogue et de l'échange productif sans chercher à aller à l'encontre ou dissoudre leurs différences existentielles. Dans ces conditions, il est possible de promouvoir la cohésion sociale et de célébrer la différence dans le même temps. En effet, dans un monde globalisé où les rencontres par-delà les frontières de la différence sont toujours plus nombreuses, il s'agit d'une combinaison positive. C'est un vaste processus. Les gouvernements locaux et métropolitains sont en première ligne en ce qui concerne la gestion de la diversité sociale.

Développement économique

Le développement économique des zones métropolitaines est l'un des éléments de la prospérité d'une ville, dans laquelle la prospérité est entendue comme l'égalité des genres, des conditions sociales de bien-être équitables, et où le travail de soin est placé au centre des politiques économiques. La prospérité implique la création d'une qualité de vie matérielle de base pour tous les citoyens. Sur ce point, Metropolis prend au sérieux la direction suivie par l'Indice de la prospérité des villes d'ONU-Habitat qui aborde la prospérité comme étant une condition impliquant des considérations globales où le développement économique est lié à des questions économiques, certes, mais aussi politiques et culturelles.

Égalité des sexes

Comme cela est précisé dans les Objectifs de développement durable, « l'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable. » Il est nécessaire de développer et de renforcer les actions, les processus et les politiques axés sur l'égalité des sexes en incluant toutes les voix et expériences – celles d'hommes et de femmes ainsi que celles de personnes ayant choisi d'autres identités de genre. Ici, l'égalité ne doit pas être confondue avec l'identité ou l'uniformité, et ne peut pas davantage être réduite à l'égalité des revenus. L'égalité des sexes est présente dans tous les aspects de la vie sociale.

Qualité de vie

Une bonne qualité de vie est le résultat de nombreuses dimensions de la vie sociale touchant les communautés, les familles et les individus : la vitalité, la dimension relationnelle, la productivité et la durabilité. On a beaucoup écrit au sujet de l'évaluation de la qualité de vie. L'un des indices de base est l'Indice de développement humain. Selon l'approche retenue ici, la qualité de vie dépend, entre autres facteurs, de la durabilité, la cohésion sociale, la prospérité économique et l'égalité des sexes.

Metropolis conçoit donc la ville idéale comme un endroit qui encourage et garantit l'épanouissement personnel de tous les citoyens, en utilisant des méthodes qui jettent un pont entre l'innovation et la participation civique, en tenant compte de perspectives intergénérationnelles et intersectionnelle, afin d'apporter des solutions aux problèmes quotidiens et influencer la qualité de vie des citoyens. Cela recouvre les principes de droit à la ville, de ville à visage humain, de vivre-ensemble, de *buen vivir* et de ville humaine. La nouvelle vision de l'association fournit aux gouvernements métropolitains une orientation pour relever les défis posés par un monde en constante mutation.

3. OBJECTIFS STRATEGIQUES ET LIGNES DIRECTRICES

Objectifs stratégiques :

Dans la droite ligne de la mission et de la vision de l'association, ainsi que du Nouveau programme pour les villes et des Objectifs de développement durable :

- a. Promouvoir les intérêts métropolitains
- b. Améliorer les performances des métropoles.

En tant que plate-forme qui encourage le partage de l'expérience et des savoirs concernant la gouvernance métropolitaine, Metropolis établit des relations directes et des collaborations entre les villes et les organisations et développe un réseau de communautés de villes. Elle facilite ces échanges en soutenant la communication directe entre les villes et s'enrichit en accédant à une formidable diversité de modèles de gouvernance métropolitaine dans toutes les régions du monde. Metropolis agit donc en tant qu'important promoteur de changement positif fondé sur une approche factuelle : en renforçant les capacités techniques, en contribuant à la visibilité et à la projection sur la scène internationale des villes et des dirigeants politiques et en aidant à l'amélioration des politiques publiques métropolitaines.

Ces objectifs prennent la forme de deux lignes directrices :

1. Mener une diplomatie urbaine et un plaidoyer efficace autour des enjeux et des principes métropolitains.
2. Contribuer au renforcement des capacités des villes à mettre en œuvre une bonne gouvernance métropolitaine, et cela à travers, entre autres, la conception et l'utilisation d'un ensemble d'outils urbains intégrés et approuvés.

Une troisième ligne directrice portera sur le fonctionnement interne de l'association.

3. Développer une culture de la gouvernance interne forte, consultative et durable.

Les objectifs, mesures et résultats découlant des trois lignes d'action se trouvent ci-dessous.

Ligne directrice 1

Mener une diplomatie urbaine et un plaidoyer efficace autour des enjeux et des principes métropolitains

Objectifs spécifiques

- Participer activement aux débats sur la scène internationale et nationale, en s'appuyant sur un ensemble de principes convenus à propos de ce qui constitue une bonne qualité de vie pour tous les citoyens, et sur une description de ce que serait une bonne gouvernance métropolitaine engagée.
- Créer un forum de discussions en continu entre les membres afin de confirmer et affiner l'ensemble des principes directeurs convenus concernant la gouvernance métropolitaine engagée.

- Augmenter le rythme et la qualité de l'engagement de Metropolis dans les débats sur la scène internationale concernant les enjeux métropolitains
- Être associé à l'établissement du calendrier mondial en assurant la liaison avec les Nations Unies et d'autres organisations concernées.
- Positionner Metropolis en tant que leader international en matière d'égalité des sexes dans les politiques urbaines, dans la droite ligne du programme politique de l'association.
- Mettre en relief le rôle clé joué par l'association pour ses membres au sein de la communauté internationale.
- Encourager les relations à l'échelle mondiale et l'internationalisation des membres de manière à améliorer leur engagement interurbain.
- Consolider le réseau de partenaires externes et améliorer la position de Metropolis par rapport à ces partenaires, notamment en contribuant à leurs initiatives.
- Améliorer les ressources de Metropolis par le biais de partenariats avec d'autres organisations et sponsors potentiels.

CODE	MESURE	RÉSULTATS ET DOCUMENTS LIVRABLES
L1M1	Ces événements politiques, thématiques et enjeux d'envergure mondiale ont été suivis de près et des réponses ont été préparées et privilégiées pour adopter une diplomatie urbaine ciblée.	<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier d'événements internationaux • « La parole des maires » : une collection de publications contenant des exemples de l'héritage des maires des grandes métropoles • Présence politique ou technique lors des événements internationaux importants
L1M2	Un discours politique commun sur les sujets métropolitains clés et un ensemble de principes communs ont été régulièrement débattus, convenus et largement diffusés.	<ul style="list-style-type: none"> • Prises de position de Metropolis concernant les enjeux majeurs associés à la gouvernance métropolitaine • Débats politiques lors des rencontres annuelles de Metropolis autour des thématiques principales
L1M3	Metropolis a influencé le programme mondial qui promeut une gouvernance métropolitaine qui tient compte des sexospécificités et a également intégré les considérations majeures du programme mondial sur l'égalité des sexes à son ordre du jour politique.	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les prises de position et les résultats de Metropolis sur les questions clés liées à la gouvernance métropolitaine incluent une perspective de genre. • Égalité des sexes lors des événements et des débats de Metropolis, particulièrement en termes d'intervenants. • Un événement spécifiquement axé sur la question du genre au programme des réunions annuelles de Metropolis • Contact avec d'autres partenaires pour forcer le débat sur l'intégration de la dimension de genre dans les politiques locales
L1M4	Veiller à ce que les débats et les résultats de Metropolis concernant la gouvernance métropolitaine et la gouvernance effectuée dans une approche métropolitaine tiennent compte des préoccupations des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Contact avec les partenaires et partenaires potentiels dans le but d'encourager l'intégration de la dimension de la jeunesse dans les politiques locales
L1M5	Une stratégie de « lobbying » a été mise en place qui défend la position de Metropolis sur différents enjeux métropolitains	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de « lobbying » approuvée par le Conseil d'administration

CODE	MESURE	RÉSULTATS ET DOCUMENTS LIVRABLES
L1M6	Une stratégie globale de partenariat avec d'autres réseaux et acteurs est établie autour de grandes lignes de travail	<ul style="list-style-type: none"> Plans annuels de partenariat stratégique (2018-2019-2020) Rapports annuels de partenariat stratégique (2018-2019-2020)
L1M7	Metropolis contribue activement au réseau CGLU et au Global Taskforce et y est traitée comme un partenaire essentiel	<ul style="list-style-type: none"> Contributions au Global Taskforce : événements, publications, etc. Présence politique/technique aux événements CGLU et GTF
L1M8	Metropolis entretient de solides relations avec les médias spécialisés dans le but de diffuser son savoir et son positionnement	<ul style="list-style-type: none"> Kit de promotion institutionnelle tenant compte des spécificités et des objectifs de chaque région. Présence dans les médias spécialisés

Ligne directrice 2

Contribuer au renforcement des capacités des villes à mettre en œuvre une bonne gouvernance métropolitaine, et cela à travers, entre autres, la conception et l'utilisation d'un ensemble d'outils urbains intégrés et approuvés

Objectifs spécifiques

- Faire de Metropolis un espace actif de questionnement et d'apprentissage sur la continuité et les mutations, les défis et les possibilités, de la vie urbaine et métropolitaine contemporaine.
- Participer activement à la traduction, au débat et au suivi de la mise en œuvre du Nouveau programme pour les villes Habitat III et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'à d'autres programmes mondiaux.
- Mettre à disposition de tous les membres et partenaires l'information dont dispose l'association afin de leur donner les moyens de tirer parti de leur savoir et leur expérience.
- Faciliter l'échange de savoirs concernant les politiques et les expériences fructueuses menées à bien dans les membres.
- Encourager le perfectionnement des talents et des compétences des décideurs politiques et des professionnels des membres de Metropolis.
- Faciliter l'intégration de la dimension de genre et de jeunesse aux débats de Metropolis.

CODE	MESURE	RÉSULTATS ET DOCUMENTS LIVRABLES
L2M1	Un nombre convenu de projets pilotes sont réalisés de manière collaborative par les membres, conformément à la vision de Metropolis	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction de rapports financiers et narratifs annuels se rapportant aux 6 projets pilotes approuvés ainsi que d'un compte-rendu final. Exécution des 6 projets pilotes, dont chacun correspond à un thème stratégique, menée par un membre et application à d'autres métropoles

CODE	MESURE	RÉSULTATS ET DOCUMENTS LIVRABLES
L2M2	Les résultats de tous les projets et initiatives de Metropolis sont sérieusement envisagés comme un tout dans le cadre d'un processus orchestré par le Secrétariat général, afin de garantir leur transfert et leur diffusion.	<ul style="list-style-type: none"> • Plan stratégique de gestion des connaissances • Observatoire Metropolis • Plate-forme « Policy Transfer » • Site web de Metropolis • Établissement de cadres de référence qui aident les membres à gouverner et gérer les métropoles
L2M3	L'Observatoire Metropolis et la Plate-forme « Policy Transfer » forment le cœur de l'association car il s'agit de ressources essentielles à l'apprentissage et au partage des modèles et des expériences spécifiques, ainsi que des outils sur la gouvernance métropolitaine engagée.	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins une publication sur des sujets essentiels associés à la gouvernance métropolitaine et/ou urbaine. • Mise à jour des progrès de la plate-forme « Policy Transfer » en termes de : nombre d'études de cas en provenance de membres et nombre de nouveaux experts et d'interactions entre ceux-ci. • Événement annuel de l'Observatoire Metropolis • Site web de l'Observatoire Metropolis
L2M4	La Communauté des gestionnaires de ville est conçue comme une plate-forme interactive qui invite à débattre et permet aux professionnels de communiquer facilement les uns avec les autres.	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres annuelles de gestionnaires de ville en collaboration avec des partenaires clés. • Recommandations résultant des principaux débats menés par les gestionnaires de ville ayant participé aux séances annuelles. • Diffusion des recommandations et des résultats
L2M5	Création d'un plan concernant l'apprentissage et le développement des compétences, efficace et qui intègre la dimension de genre, fidèle à la vision de Metropolis et qui utilise ses outils.	<ul style="list-style-type: none"> • Plan annuel concernant l'apprentissage et le développement des compétences, efficace et qui intègre la dimension de genre. • Calendrier des événements et des programmes de formation.
L2M6	Un ensemble d'outils approuvés concernant la gouvernance métropolitaine est mis à disposition des membres qui sont fortement encouragés à utiliser ces outils pour contrôler et évaluer la qualité de vie dans ces villes.	<ul style="list-style-type: none"> • L'Observatoire Metropolis et la plate-forme « Policy Transfer », entendus comme un ensemble d'outils au service de la gouvernance métropolitaine.
L2M7	Des partenariats sont développés avec des réseaux thématiques, d'importants centres de recherches et des chercheurs universitaires. Ces relations actives et engagées contribuent à la systématisation des connaissances de Metropolis et à la création de nouveaux savoirs.	<ul style="list-style-type: none"> • Plans annuels de partenariat stratégique (2018-2019-2020) • Calendrier des événements et des programmes de formation.
L2M8	Ces forums collaboratifs sont développés et soutenus car ils permettent de rassembler les maires, les professionnels de l'urbanisme, les centres de recherches et les chercheurs universitaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Rassemblements politiques et techniques permettant d'aborder des questions clés pour nos membres, en particulier lors des rencontres annuelles et des congrès triennaux.

CODE	MESURE	RÉSULTATS ET DOCUMENTS LIVRABLES
L2M9	Ces espaces de connaissances fondamentaux sont créés pour encourager les politiques sensibles à la dimension de genre.	<ul style="list-style-type: none"> • Événements techniques et académiques traitant de la dimension de genre dans le cadre des événements annuels.
L2M10	La prise en compte de la vision des jeunes sur la gouvernance métropolitaine est fortement encouragée et intégrée à la pensée et la pratique de Metropolis.	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des membres intéressés par les projets de changement générationnel dans la gouvernance métropolitaine et par l'introduction de la vision des jeunes dans la conception des politiques locales. • Diffusion du savoir et des expériences des membres à travers les canaux médiatiques de Metropolis. • Actions en faveur du partage du savoir et des expériences entre les membres et les partenaires.
L2M11	L'engagement envers la Communauté pour l'innovation urbaine de Metropolis est maintenu, en tablant sur le Prix international de Guangzhou pour l'innovation urbaine et les initiatives de l'Institut.	<ul style="list-style-type: none"> • Plan stratégique entre Guangzhou et le Secrétariat général concernant le projet de Communauté pour l'innovation urbaine. • Contribution financière annuelle de Guangzhou en faveur du Secrétariat général dans le cadre de la convention de la Communauté pour l'innovation urbaine de Metropolis.

Ligne directrice 3

Développer une culture interne de gouvernance forte, consultative et durable

Objectifs spécifiques

- Encourager la création de liens solides et continus entre les membres tout en construisant un réseau maillé de villes.
- Revendiquer le rôle essentiel du Secrétariat général en tant que nœud principal de l'association, aux commandes de la plupart des stratégies et des projets.
- Renforcer les organes statutaires de l'association.
- Mettre en avant et mieux communiquer les bénéfices offerts par Metropolis à ses membres.
- Être une organisation plus sensible à la dimension de genre.
- Garantir la transparence de l'association au niveau financier et opérationnel.

CODE	MESURE	RÉSULTATS ET DOCUMENTS LIVRABLES
L3M1	Les responsabilités de chaque organe statutaire de l'association sont définies, notamment le rôle des Secrétariats régionaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Document définissant les rôles des Secrétaires régionaux, des Coprésidents et des Vice-présidents régionaux.

CODE	MESURE	RÉSULTATS ET DOCUMENTS LIVRABLES
L3M2	Cinq programmes régionaux sont approuvés dans la droite ligne de la stratégie globale de Metropolis.	<ul style="list-style-type: none"> • 5 programmes régionaux conçus et mis en œuvre chaque année par les Secrétariats régionaux et le Secrétariat général
L3M3	Une stratégie est élaborée afin d'améliorer les relations entre les acteurs clés de Metropolis.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les membres selon leur engagement, le paiement de la cotisation, etc. • Identifier les partenaires et les partenaires potentiels • Kit de communication mettant en avant les bénéfices d'appartenir à l'association
L3M4	Des plans de communications internes et externes, sensibles à la dimension de genre, sont conçus et appliqués.	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de communication interne contenant un diagramme de processus. • Plan de communication annuel comprenant les actions et un calendrier
L3M5	Une stratégie de recherche de financements est établie et véritablement mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de recherche de financements. • Accord de collaboration entre le Conseil mondial de CGLU et Metropolis dans le cadre de la subvention de fonctionnement de la Commission européenne et de l'accord de partenariat stratégique
L3M6	Les activités opérationnelles et financières de l'association sont transparentes et justes.	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes financiers, de gestion et de responsabilité pleinement mis en œuvre. • Stratégie et système de compliance • Code d'éthique de Metropolis • Manuel de procédure administrative clair et efficace • Rapports financiers et budgets stratégiques semestriels et annuels • Prévision budgétaire annuelle
L3M7	La ré-organisation du Secrétariat général à Barcelone est effectuée dans la droite ligne des objectifs stratégiques de l'association.	<ul style="list-style-type: none"> • Organigramme du Secrétariat général de Metropolis • Description claire des tâches incombant à chaque fonction au sein du Secrétariat général • Organisation interne fondée sur une approche de gestion de projet • Développement de mécanismes de suivi pour l'exécution du Plan d'action 2018-2020 de Metropolis
L3M8	L'égalité entre les femmes et les hommes est appliquée au sein de l'organisation, y compris dans la planification et l'exécution des stratégies et des activités de l'association, et à travers l'utilisation d'un langage non sexiste dans les documents officiels et les communications.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels mettant en relief les progrès concernant l'intégration de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes au sein de Metropolis

4. REFERENCES

- COP21 (2015), *Framework Convention on Climate Change*.
- D'Aleph (2016), Minutes of the Metropolis Strategic Orientations Meeting. Nouveau programme pour les villes.
- Tomás, Mariona (2016), *Metropolitan Trends in the World* (Issue Paper 1). Barcelona, Metropolis Observatory.
- Metropolis (2016), *Strategic orientations document approved by the Board of Directors in Bogota*.
- Mexico (2016), *Mexico declaration on Financing Urban Development: the Millennium Challenge*.
- Montreal (2015), *Montréal declaration on Metropolitan Areas*.
- UCLG (2016), *GOLD IV Report: Co-creating the Urban Future*, Barcelona, UCLG.
- United Nations (2012), *Framework of Programmes on Sustainable Consumption and Production Patterns*.
- UNECE (2015), *Geneva UN Charter on Sustainable Housing*.
- UN-Habitat (2015), *Sustainable Development Goals*.
- UN-Habitat (2016), Urban Campaign, *The City We Need*.
- UN-Habitat (2016) New Urban Agenda.
- UNISDR (2015), *Sendai Framework for Disaster Risk Reduction*.
- UNITED NATIONS (2015), 2030 Agenda.
- UNITED NATIONS (2015), Paris Agreement.
- University College of London (2016) Diagnosis of Metropolis.
- Les principes de Metropolis pour des villes meilleures [*ces principes ont été développés par Metropolis suite à un vaste processus de consultation, fondé en premier lieu sur les travaux de Metropolis Framework Taskforce (2012–2014), puis réorientés lors de l'initiative « No Regrets » (2013–2014), et redéfinis à l'occasion du processus relatif à la PrepCity (2015–2016). Les principes ne sont pas figés ; ils doivent en outre être régulièrement revisités à la lumière des dialogues et débats*].

5. ANNEXES

Annexe 1. Principes pour des villes meilleures*

Ces principes ont été développés par Metropolis suite à un vaste processus de consultation, fondé en premier lieu sur les travaux de Metropolis Framework Taskforce (2012-2014), puis réorientés lors de l'initiative « No Regrets » (2013-2014), et redéfinis à l'occasion du processus relatif à la PrepCity (2015-2016). Les principes ne sont pas figés ; ils doivent en outre être régulièrement revisités à la lumière des dialogues et débats.

Principes économiques

Les agglomérations urbaines devraient être fondées sur une économie axée sur les besoins sociaux :

- 1. Avec la production et le retour aux sources dans des villes qui changent d'orientation et délaissent la production axée sur la consommation de masse pour privilégier l'économie locale. Les villes de demain devraient garantir que l'économie de la production soit durable au niveau social et environnemental.**
- 2. Avec une gouvernance urbaine des finances qui adopte le budget participatif pour gérer une part significative des dépenses annuelles de la ville en infrastructures et services. Un financement approprié est une condition préalable essentielle au développement urbain durable.**
- 3. Avec une réglementation négociée publiquement à travers de vastes consultations et des processus délibératifs, et qui porte un intérêt particulier à la réduction de l'utilisation des ressources.**
- 4. Avec la réduction de la consommation de masse et en éliminant les biens qui ne sont pas produits dans la région ou pour couvrir les besoins fondamentaux - nourriture, vêtements, musique, entre autres.**
- 5. Avec comme priorité des perspectives d'emploi pour tous. Sur ce point, il faut reconnaître que le secteur informel et l'économie collaborative offrent des opportunités de revenus indispensables pour les habitants de nombreuses villes.**
- 6. Avec une technologie qui soit un outil pour vivre mieux plutôt qu'un moyen de transcender les limites de la nature et du physique. Les villes devraient promouvoir les technologies propres à travers une amélioration des conditions-cadres, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises. Les nouvelles technologies et les processus de numérisation ne devraient pas déboucher sur la fracture numérique et réduire la protection des données. Il est essentiel que les « solutions numériques » répondent de manière satisfaisante aux exigences sociales et que ces solutions puissent être intégrées à une approche globale et durable orientée vers l'intérêt public.**
- 7. Avec l'instauration de processus de redistribution qui rompent de manière radicale le cycle des inégalités entre les classes et les générations, en fournissant également**

les services de bases pour tous.

Principes écologiques

Les agglomérations urbaines devraient avoir une relation profonde et intégrée avec la nature :

- 1. Avec des agglomérations urbaines organisées autour des énergies renouvelables, distribuées localement, planifiée de manière large, et en rénovant les bâtiments existants en vue d'améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources. L'adaptation au changement climatique et son atténuation sont des questions qui devraient être traitées de manière conjointe et généralisées grâce à la mise en place de processus et de politiques centrées sur ce domaine, en particulier sur l'approvisionnement et l'utilisation de l'énergie.**
- 2. Avec des voies navigables qui retrouvent dans la mesure du possible les conditions dans lesquelles elles étaient avant l'urbanisation, flanquées, quand cela est possible, d'espaces verts naturels et d'espèces autochtones réintroduites sur leurs rives.**
- 3. Avec plus d'espaces verts - y compris des zones fournissant un habitat aux espèces autochtones d'animaux et d'oiseaux et fonctionnant comme des puits de carbone naturels - consolidés au sein de la zone urbaine, connectés entre eux par des parcs linéaires. Il est essentiel d'envisager les relations avec l'arrière-pays des villes et de préserver, renforcer mais aussi récupérer les écosystèmes qui aident à réduire les émissions de gaz à effet de serre.**
- 4. Avec des agglomérations urbaines organisées en regroupements régionaux compacts autour de limites naturelles et qui fixent les limites de la croissance urbaine et endiguent l'expansion urbaine ; et avec l'usage mixte de zones dont la densité urbaine augmente en se focalisant sur la promotion de réseaux de transports publics et de logements abordables. Une approche intégrale du développement des villes et territoires favorisant la coordination et la coopération transversale entre les villes et localités, dans et entre les territoires, est cruciale pour endiguer l'expansion.**
- 5. Avec des chemins pour se promener, des voies pour les véhicules non motorisés et des corridors consacrés aux transports publics durables, en leur donnant une priorité d'espace par rapport aux routes pour les voitures, et avec un réseau formé par tous ces chemins à travers toute la ville. Les villes de demain devront fournir un accès universel à des moyens de transport sûrs, durable et abordables. La mobilité est un facteur essentiel de la qualité de vie, de la participation et de la prospérité économique. Toutefois, afin de réduire les déplacements prolongés quotidiens superflus, les lieux de travail doivent être déplacés pour être plus près des zones résidentielles (en tenant compte des dangers et des risques de nuisances sonores à travers des normes de construction appropriées et durables).**
- 6. Avec une redynamisation de la production de nourriture dans les quartiers de la ville, y compris grâce à des espaces réservés aux jardins potagers commerciaux ou communautaires. Dans le même temps, il est particulièrement important de renforcer les liens entre le monde urbain et le mode rural afin de promouvoir une sécurité alimentaire durable et garantir la distribution équitable des ressources. Le gaspillage de denrées alimentaires et les déchets doivent être minimisés tandis que les opportunités de remise en circulation des aliments doivent être intensifiées.**

7. Avec, enfin, une gestion des déchets orientée fondamentalement vers le compostage, le recyclage des déchets à détruire et leur récupération. En tant que partie prenante de la gestion des déchets, les villes devraient promouvoir le développement d'une économie circulaire, verte et inclusive.

Principes politiques

Les agglomérations urbaines devraient mettre l'accent de manière active sur une participation citoyenne engagée et négociée :

1. Avec une gouvernance conduite au travers de processus de démocratie délibérative et sur la base d'éléments concrets, et cela à tous les niveaux du gouvernement qui réunit l'engagement communautaire global, les connaissances spécialisées et un débat public prolongé à propos de tous les aspects du développement. La planification visionnaire et l'engagement de tous les acteurs clés dans le processus de prise de décision sont nécessaires, de même que la consolidation des capacités des gouvernements locaux à recueillir, analyser, évaluer et utiliser des données locales.
2. Avec la promulgation d'une législation pour un régime foncier socialement juste, ce qui implique, dans certains cas, l'acquisition par la municipalité ou l'état de zones sensibles au niveau écologique, économique et culturel.
3. Avec des services de communication à but non lucratif et des organes de presse matériellement soutenus et subventionnés le cas échéant.
4. Avec une participation et une représentation politique qui va au-delà de l'engagement électoral. Les instruments servant à renforcer la citoyenneté urbaine, tels que les droits politiques liés à la résidence, seront essentiels.
5. Avec une sécurité de base accordée à tous par le biais d'un glissement vers les considérations concernant la sécurité des personnes. Les villes devraient également être sûres et habitables pour tous. Un solide développement urbain, comprenant la gestion de risque préventive liée aux catastrophes, est donc crucial pour un développement durable.
6. Avec la réconciliation avec les peuples indigènes et les peuples marginalisés sur lesquels les politiques urbaines doivent mettre l'accent de manière active et durable. Les villes devraient se mobiliser activement et tendre la main aux collectifs marginalisés, aux enfants et aux jeunes afin d'encourager leur participation politique.
7. Avec des débats éthiques concernant notre manière de vivre, ce qui devient une exigence importante à tous les niveaux de l'éducation et dans toutes les disciplines, des sciences humaines à la médecine en passant par l'ingénierie.

Principes culturels

Les agglomérations urbaines devraient développer activement des processus continus permettant d'aborder positivement les intersections gênantes entre l'identité et la différence :

1. Avec une reconnaissance publique attentive des strates complexes de l'identité basée sur la communauté et de la diversité culturelle qui composent le ciment de la région urbaine, ce qui implique la reconnaissance des différentes croyances et langues, y compris des identités coutumières, traditionnelles, modernes et post-modernes. Les villes devraient contrecarrer toute forme de ségrégation, d'exclusion et de discrimination sociale et territoriale, particulièrement, mais pas seulement, en qui concerne l'habitat informel et les quartiers

marginalisés. Les villes devraient intégrer toutes les possibilités de la vie sociale.

2. Avec le développement de zones d'activités culturelles consolidées, en mettant l'accent sur une visibilité active dans la rue et dans l'espace public dans le cadre de contacts directs, de festivals et d'événements – à titre d'exemple, tous les nouveaux bâtiments commerciaux ou résidentiels devraient avoir des activités au rez-de-chaussée, dont une partie bénéficierait d'un loyer subventionné et accueillerait des espaces culturels comme des studios, des théâtres ou des ateliers.
3. Avec des musées, des centres culturels et d'autres espaces publics consacrés à la diffusion des histoires culturelles transversales propres à la région – des espaces publics qui chercheraient dans le même temps activement à représenter visuellement les différentes trajectoires du développement urbain, présent et futur.
4. Avec des convictions fondamentales en provenance du monde entier, pertinentes à l'échelle locale (à l'exception de celles qui dénigrent et avilissent) étroitement liées à l'environnement bâti, symboliquement, artistiquement et pratiquement.
5. Avec la poursuite dans tous les aspects de la vie sociale des conditions pour l'égalité des sexes, tout en négociant des relations d'intégration et d'exclusion culturelle permettant les différences de genre.
6. Avec la possibilité de simplifier les demandes et les apprentissages disponibles pour tous, tout au long de la vie, de la naissance jusqu'à un âge avancé, à travers des structures d'enseignement formel mais aussi à travers des bibliothèques bénéficiant d'un soutien solide et des centres d'apprentissage communautaires. Plus spécifiquement, il existe un besoin d'apprentissage simplifié au niveau de la gouvernance de la ville. Par exemple, les mécanismes d'appui à la préparation des projets devraient être établis en insistant fortement sur la capacité de développement en ce qui concerne la planification des infrastructures, le budget et sa mise en place.
7. Avec des espaces publics et des bâtiments au design attrayant et activement préservés dans le but d'améliorer le bien-être émotionnel des personnes, y compris en associant les populations locales à ce design et cette conservation.

Annexe 2. Capacités pour des villes meilleures

Les capacités les plus importantes pour l'épanouissement de la vie sociale dans les métropoles vont de la *vitalité*, la capacité à jouir pleinement de la vie, à la *dimension relationnelle*, c'est-à-dire la capacité à nouer des liens avec les autres et avec la nature de façon significative, en passant par la *productivité*, c'est-à-dire la capacité à reproduire les conditions de l'existence, et enfin la *durabilité*, c'est-à-dire la capacité de créer les conditions propices à une vitalité, une dimension relationnelle et une productivité durable. Le tableau 2 résume ce cadre.

Tableau 2. Capacités sociales pour un engagement positif dans la vie sociale.

CAPACITÉS SOCIALES	DÉFINITIONS	SOUS-DOMAINES	RÉSULTATS
1. Vitalité	La capacité à jouir pleinement de la vie, le concept de « jouissance » étant entendu comme étant indépendant de l'étroit concept contemporain de « bonheur ».	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et bien-être • Force et vigueur • Émotion et sentiment • Dignité et reconnaissance • Intégrité et adéquation • Sécurité et sûreté • Sensualité et sexualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Villes saines • Villes vivables
2. Dimension relationnelle	La capacité à nouer des liens avec les autres et avec la nature de façon significative, en reconnaissant la complexité de la différence, afin de négocier et établir des régimes de soin réciproque, de confiance et de réciprocité.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication et dialogue • Affinité et réciprocité • Attention et confiance • Justice et vérité • Réconciliation et négociation • Foi et amour • Convivialité et hospitalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Villes à visage humain • Villes inclusives • Villes justes • Villes paisibles • Villes d'information • Villes connectées en réseau
3. Productivité	La capacité de donner vie à des choses, y compris à des objets, des idées, des processus et des événements, c'est-à-dire la capacité à reproduire les conditions de base d'une vie épanouissante.	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre et enseigner • Connaître et comprendre • Aspect pratique et technique • Vocation et travail • Imagination et créativité • Enquête et vision • Innovation et changement 	<ul style="list-style-type: none"> • Villes prospères • Villes en apprentissage • Villes intelligentes • Villes innovatrices • Villes de savoir
4. Durabilité	La capacité à s'adapter au changement, récupérer et s'épanouir de manière durable, particulièrement en présence de forces sociales qui menacent les conditions de base de la vie sociale.	<ul style="list-style-type: none"> • Résilience et flexibilité • Adaptation et limitation • Réceptivité et réactivité • Détermination et endurance • Engagement et finalité • Intendance et garde • Stabilité et continuité 	<ul style="list-style-type: none"> • Villes durables • Villes résilientes • Villes adaptées • Villes neutres en carbone

Annexe 3. Domaines de la vie sociale

L'approche de Metropolis place la gouvernance métropolitaine engagée dans un cadre holistique et global, où tout enjeu urbain peut être compris spécifiquement, de manière ciblée, et dans le même temps connecté au cercle continu de la vie sociale. Autour du cercle, nos quatre grands domaines de focalisation servent un objectif commun : **la création en commun de villes durables au visage humain où les métropoles sont construites par et pour leurs citoyens dans le but d'améliorer la qualité de vie de tous.**

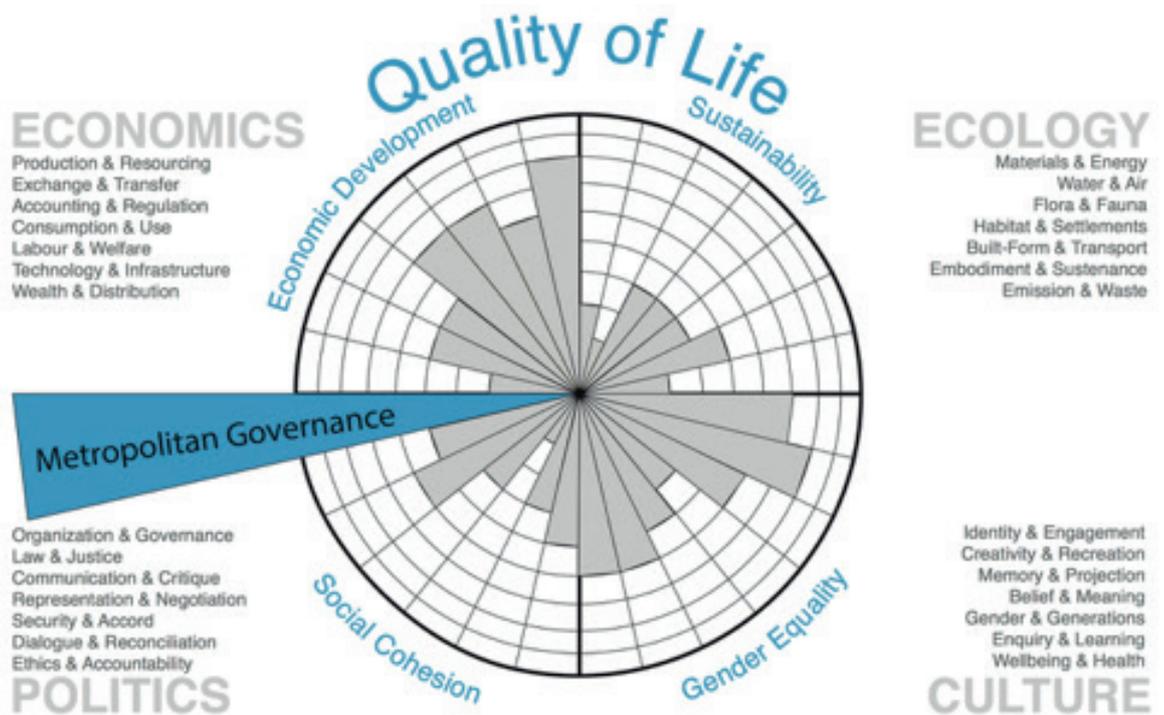


Schéma : la vision de Metropolis en lien avec tous les domaines de la vie sociale

Écologie

L'écologie est définie comme un domaine social qui met l'accent sur les pratiques, les discours et les expressions matérielles qui sont au croisement de la sphère sociale et naturelle.

Cela implique de se centrer sur l'importance de l'engagement des hommes avec et envers la nature, qu'il s'agisse d'un environnement construit ou de régions dites « sauvages ». Cela signifie que le domaine écologique s'intéresse à des questions d'interconnexion sociale et environnementale, y compris concernant l'impact de l'être humain sur l'environnement, qu'il s'agisse de conséquences inattendues de la vie sur la planète ou des enjeux de l'environnement bâti.

Économie

L'économie est définie comme un domaine social qui met l'accent sur les pratiques, les discours et les expressions matérielles associées à la production, l'utilisation et la gestion des ressources.

Le concept de « ressources » est utilisé ici au sens le plus large du mot, qui inclut les cas où les ressources n'étaient pas/ne sont pas instrumentalisées ou réduites à un moyen pour parvenir à d'autres fins et l'accumulation de valeurs d'échange. Même si le concept d'économie n'avait rien d'abstrait, comme son nom l'indique, et commença à être mis en pratique au début de l'ère moderne, après dérivation du terme grec *oikonomia* qui signifie « administration du foyer », cette définition autorise à utiliser le terme dans des lieux et des époques différentes.

Politique

La politique est définie comme un domaine social qui met l'accent sur les pratiques et les significations associées aux questions de base du pouvoir social relatives à l'organisation, l'autorisation, la légitimation et la régulation d'une vie sociale en commun.

Les paramètres de ce domaine s'étendent donc au-delà de la signification conventionnelle du terme « politique » pour inclure les relations sociales en général. Ils dépassent le clivage entre public et privé, qui est, sur le plan formel, une construction moderne. Le concept essentiel à considérer ici est celui de « vie sociale en commun ». Tout ce qui est fait dans les sphères privées ou publiques n'est pas forcément politique juste parce que cela a des conséquences sur les enjeux de l'organisation, de l'autorisation, de la légitimation et de la régulation de la vie sociale en commun.

Culture

La culture est définie comme un domaine social qui met l'accent sur les pratiques, les discours et les expressions matérielles qui, avec le temps, expriment les continuités et les discontinuités de la portée sociale d'une vie en commun.

Le concept de « culture » trouve son origine dans l'agriculture et la culture du sol, et prend un sens plus large avec l'idée de « culte », *cultura* en latin, qui au XVI^e siècle était lié à la compréhension de la croissance et du développement humain.

Édition :
Juin 2017

Secrétariat général

Avinyó, 15. 08002 Barcelone (Espagne)

Tel. +34 93 342 94 60

Fax: +34 93 342 94 66

metropolis@metropolis.org

metropolis.org

